

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Identification de la bande riveraine dans le bassin versant de la rivière Ferrée - «Ici, on respecte les bandes riveraines»**

*Montmagny, 4 octobre 2012* – Le projet collectif en milieu agricole pour améliorer la qualité de l'eau de la rivière Ferrée, piloté par l'Organisme des bassins versants de la Côte-du-Sud, dresse un bilan de mi-parcours du « projet piquet » des plus positifs.

Ayant pour but de rendre bien visible la bande riveraine minimale à conserver lors des travaux au champ, le projet a permis, depuis juillet dernier, d'identifier quelque 11 km de bandes riveraines, soit environ 5,5 km de longueur de cours d'eau, sur dix fermes du bassin versant. Grâce à l'installation de piquets à neige en bordure des cours d'eau, à 3 mètres de la ligne des hautes eaux, on délimite la bande riveraine, permettant à cette dernière de jouer pleinement son rôle de filtre et d'habitat. La végétation qui s'y installera freinera l'érosion en retenant les sols sur la berge. Il sera aussi possible, dans un deuxième temps, d'y planter arbres et arbustes pour augmenter sa qualité.

Pour faire connaître ces initiatives auprès de la population, des panneaux portant l'inscription « Ici, on respecte les bandes riveraines » seront bientôt affichés aux jonctions des routes et des cours d'eau concernés. Les premiers cours d'eau ciblés par le projet sont Côte-des-Chutes, Pelletier, Le Bras et Richard-Gagnon.

### **Une bande bénéfique pour nos cours d'eau**

Que ce soit pour lutter contre l'érosion, offrir nourriture et abri pour la faune ou pour offrir une source de petits fruits ou de bois de chauffage, une bande riveraine est une richesse à avoir le long des cours d'eau.

Comme les berges d'un cours d'eau offrent rarement de bons rendements, la récolte est peu affectée. Dans les faits, les bénéfices à long terme d'avoir une bande riveraine adéquate avec un bon couvert végétal sont reconnus par de nombreux producteurs agricoles et experts en environnement. Celle-ci offre un effet brise-vent, un habitat pour les oiseaux qui se nourrissent d'insectes et de mammifères nuisibles aux cultures et de l'ombrage sur le cours d'eau. En limitant l'érosion des sols, la bande riveraine retarde aussi l'enlèvement des sédiments par la MRC et donc la facture qui accompagne cet entretien. De plus, cela pourrait ramener un environnement propice au retour des poissons peu tolérant à la pollution, comme l'omble de fontaine, fournir une meilleure qualité d'eau pour le bétail et qui sait, nous permettre un jour le retour à la baignade ?

Le « projet piquet » va bon train et nous espérons qu'il contribuera à améliorer la qualité des bandes riveraines dans l'ensemble du bassin versant de la rivière Ferrée. Il est encore temps de participer au projet d'ici la fin de l'automne. D'abord initié dans d'autres bassins versant de Chaudière-Appalaches et de la Capitale-Nationale, ce projet est rendu possible grâce à une subvention du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ).

Besoin d'information ? Contacter Marianne Parent, la coordonnatrice du projet au 418-248-4566, poste 521.

- 30 -

**Source et informations :**

Marianne Parent, coordonnatrice projet agricole Ferrée  
Tel. : 418 248-4566, poste 521 ;  
Cellulaire : 418 234-6307 ;  
Courriel : [agri@obvcotedusud.org](mailto:agri@obvcotedusud.org)  
Site Internet : [www.obvcotedusud.org/projets.html#1](http://www.obvcotedusud.org/projets.html#1)